



CHARTRE DE QUALITE ECOP

- 1 – L'assurance de travailler avec des professionnels reconnus,
- 2 - Des devis précis, détaillés et correctement chiffrés,
- 3 - Des prix négociés au mieux du marché, à qualité égale,
- 4 - Des solutions techniques directement adaptées au projet du Client,
- 5 - Des prestations facturées, au fur et à mesure des réalisations et du bon déroulement du chantier,
- 6 - Le respect des délais et l'ensemble des conditions de réalisations,
- 7 - Des chantiers propres, notre devise le respect de l'environnement (à chaque déchets, sa benne),
- 8 – Le service Client, entretenir des relations loyales et sincères, mettre toute l'expérience des artisans au service du client, l'écoute, le conseil et le choix du produit le mieux adapté aux besoins du client,
- 9 - Des assurances décennales à jour,
- 10 - L'implication dans une démarche environnementale liée à l'éco-habitat pour chacun des artisans présentés par ECOP Habitat.

Franck AGUILLON, responsable appel d'offres
Portable : 06.85.53.28.27
email : franck@ecop-habitat.fr

Arnaud HENNION, chargé appel d'offres
Portable : 06.27.18.18.31
email : arnaud@ecop-habitat.fr

Tél : 02 97 66 58 83 – Fax : 02 97 66 58 25

Site : www.ecop-habitat.fr - email : info@ecop-habitat.fr

ECOP HABITAT ©, SBFI, Parc d'Innovation Bretagne Sud, Immeuble Le Prisme, CP 125, 56038 Vannes cedex
ECOP SARL au capital de 18.000 E R.C.S. Vannes
480 931 336 N°Gestion 2007 B 471 Siret 480 931 336 00022 N°TVA FR15480931336 APE 7112B



Assistance en vue de la signature des contrats avec les entreprises intervenantes :

Chaque entreprise intervenante reste seule maître et responsable des solutions qu'elle propose au Client, du suivi et du parfait achèvement des travaux qu'elle réalise. Chaque entreprise intervenante réalise ses propres métrés, son propre descriptif travaux, ses propres plans d'exécution, sa propre étude de structure et élabore ses devis sous sa seule responsabilité – la société ECOP n'effectue en aucun cas ces missions. Chaque entreprise intervenante demeure seule juge des travaux à réaliser et de l'opportunité des solutions qu'elle propose.

Chaque entreprise intervenante effectue sa propre réception de travaux. Chaque entreprise intervenante présentée par la société ECOP dispose de ses propres assurances et garanties décennales.

Tél : 02 97 66 58 83 – Fax : 02 97 66 58 25

Site : www.ecop-habitat.fr - email : info@ecop-habitat.fr

ECOP HABITAT ©, SBFI, Parc d'Innovation Bretagne Sud, Immeuble Le Prisme, CP 125, 56038 Vannes cedex
ECOP SARL au capital de 18.000 E R.C.S. Vannes
480 931 336 N° Gestion 2007 B 471 Siret 480 931 336 00022 N° TVA FR15480931336 APE 7112B